



Agence du revenu du Québec

Volume 1 no 11 - 14 décembre 2016

Négociation à l'Agence du revenu du Québec

Le point sur la négociation en cours

Depuis la parution du dernier Info-Négo le 3 novembre dernier, votre comité de négociation a rencontré l'employeur à deux reprises, soit le 23 novembre et le 7 décembre. Lors de ces rencontres, vos représentants avaient bon espoir que la partie patronale serait en mesure de donner son accord à certaines clauses normatives présentées en octobre et qui constituaient des éléments sur lesquels une entente était jugée possible. Il n'en fut rien. Les représentants de l'employeur ont plutôt indiqué qu'ils n'avaient toujours pas de réponses à ces propositions et qu'ils étaient incapables de discuter davantage des sujets en question.

Par ailleurs, votre comité de négociation a questionné l'employeur quant aux motifs justifiant ses propres demandes, notamment celles relatives aux délais demandés pour pouvoir bénéficier de certains congés en vertu du chapitre 4. Bien que cette demande ait été formulée dans le dépôt patronal il y a presque deux ans, les représentants de l'employeur n'ont pas été en mesure d'expliquer en quoi cette modification à la convention collective leur serait utile, malgré les inconvénients qu'elle causerait aux professionnelles et professionnels. Encore une fois, l'employeur a demandé des délais pour fournir ces explications.

Les représentants patronaux n'avaient pas plus de réponses aux demandes d'estimation relatives aux économies générées par la diminution du nombre de jours de maladie de 12 à 10 par an, aux estimations quant aux économies générées par l'augmentation de l'âge de la retraite ni aux augmentations salariales pouvant découler de l'exercice de classification. Au printemps 2016, l'employeur s'était déjà engagé à fournir ces informations pour le 31 juillet dernier!

INFO-NÉGO

DERNIÈRE HEURE!



Agence du revenu du Québec

Volume 1 no 11 - 14 décembre 2016

Vos représentants ont régulièrement fait valoir dans le passé leur irritation à la table quant à la lenteur des négociations. L'impuissance constatée des représentants patronaux à faire avancer la négociation lors des deux dernières séances a été accompagnée d'un « sans-gêne » inquiétant quant au respect du personnel professionnel de Revenu Québec.

Les parties ont convenu de se rencontrer à nouveau le 11 janvier prochain. D'ici là, votre comité de négociation souhaite que la période des Fêtes de fin d'année contribue à influencer un changement favorable, susceptible de paver la voie à des travaux plus constructifs. Votre comité de négociation vous souhaite une joyeuse période des Fêtes.

Votre mobilisation sera importante en 2017.

Votre comité de négociation,

Christian Thériault, porte-parole
Bruno Jean
Martine Lefavre
Martin Pinault
Yves Morin